SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2012 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2012 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault et Kevin Mackey sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Michel Choquette est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2.

2012-07-116 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Séance ordinaire du 4 juin 2012
- 4. 1^{ère} période de questions (Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions
 - 5.1 Contrat d'entretien des chemins d'hiver
- 6. Information au conseil et correspondance

Dépôt de la liste de correspondances pour le mois de juin 2012

7. Rapports des comités

- 7.1 Finances Subventions:
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.1.2 Dépôt du rapport budgétaire au 30 juin 2012
 - 7.1.3 Dépôt du rapport des indicateurs de gestion pour les années 2010 et 2011
- 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

- 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Projet de réduction des boues d'épuration aux étangs aérés et à l'usine des biodisques
 - 8.1.2 Adoption de la mise à jour du plan de travail du Pacte rural
 - 8.1.3 Demande à la CPTAQ pour la récolte dans les érablières de monsieur Michel Choquette
 - 8.1.4 Congrès de la FQM
 - 8.1.5 Location d'une camionnette pour les parcs (remplacer le camion cube)
 - 8.1.6 Pavage d'asphalte
 - 8.1.7 Paiement à Talon SEBEQ Inc. Pavage des chemins

9. Adoption des règlements

9.1 Règlement no. 555 – projet final, modifications au règlement de zonage no. 436

10. Avis de motion à donner -

10.1 Règlement d'emprunt pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Desruisseaux

10.2 Modification du règlement no. 552 – Vente extérieure route 112

11. Varia affaire nouvelle

Aucune

- 12. 2ième période de questions (Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)
- 13. Levée de la séance ordinaire
- 14. Prochaine séance ordinaire : Lundi le 13 août 2012 à 19 h 30

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Thériault ET RÉSOLU QUE le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2012-07-117

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, APPUYÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 37) (Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public) Procédure à suivre pour poser une question

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Roger Pomerleau:

- Demande à possibilité au MTQ de réserver la voie de droite sur la route
 112 dans les limites de la municipalité pour la circulation des camions;
- Concernant la décision pour les poteaux des numéros civiques.

Madame Dolores Pépin: Concernant la raison de la non application du règlement pour la visibilité des numéros civiques.

Monsieur Yvon Bilodeau: Émet des commentaires au sujet du projet des numéros civiques et suite à la rencontre d'information.

Madame Pierrette Hardy:

- Demande la possibilité de mettre un peu de gravier sur la rue Desruisseaux;
- Mentionne qu'il y a des bris d'asphalte sur le chemin Biron.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19H50

5.

2012-07-118 CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER :

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres public dans le journal La Tribune et sur le site internet SEAO selon l'exigence de la loi;

CONSIDÉRANT QUE la date et l'heure limite pour le dépôt des soumissions était le 29 juin 2012 à 11 h 00 à l'hôtel de ville et que l'ouverture des soumissions se faisait à la même date, même heure et au même endroit;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une seule soumission et que le prix est de 301 937.06 \$ par année plus taxes pour un contrat de 3 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, APPUYÉ PAR le conseiller André Tousignant ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission pour l'entretien des chemins d'hiver de Transport Jean-Luc Clément Inc. pour un montant de 301 937.06 \$ par année plus taxes pour un contrat de 3 ans.

Poste budgétaire : 02-330-00-443

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

6.

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de juin 2012.

7.1.1

2012-07-119 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, APPUYÉ PAR le conseiller André Tousignant ET RÉSOLU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2012 au montant de 260,066.03 \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE:

Dépôt du rapport budgétaire en date du 30 juin 2012 par le directeur général.

7.1.3

DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION 2010 ET 2011 :

Dépôt du rapport des indicateurs de gestion pour les pour les années 2010 et 2011 par le directeur général.

7.2

RAPPORT DES COMITÉS:

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

 Informe qu'à la MRC, il y aura des modifications aux règlements sur la foresterie; au règlement concernant les heures de stationnement

- dans les rues durant la période hivernale et la tarification des ventes pour taxes ;
- La S.Q. a déposé leur plan de travail pour la prochaine année.

Madame Diane Talbot:

- Informe des coûts de la Soirée des bénévoles au montant de 1,950 \$;
- Concernant le transport sur réservation, la MRC et le MTQ vont mettre 50,000 \$ chacun dans ce projet ;
- Le Transport du Bonheur a embauché deux nouveaux chauffeurs ;
- La Chambre de Commerce fait toujours la promotion de faire nos achats chez-nous.

Monsieur André Tousignant :

- Informe que le projet Sentinelle est en marche et que prochainement il y aura une rencontre avec les jeunes pour valider leurs activités à faire;
- En juillet, une rencontre est prévue pour faire le point sur le projet Internet haute vitesse.

Monsieur Stanley Boucher:

- Informe qu'à la bibliothèque municipale, il y a un nouveau logiciel, ce qui permet de réserver un livre et de le recevoir dans un délai de 12 jours maximum et qu'il y aura aussi plus de revues dans le futur;
- Concernant le terrain voisin de l'O.M.H. il est trop cher, pour en faire l'acquisition, nous aurions besoin d'un don ;
- Concernant le SAE, il y a beaucoup d'activités prévues chaque jour avec les jeunes durant l'été, les monitrices sont très compétentes.

Madame Michèle Thériault :

- Le prochain journal communautaire est au mois d'août ;
- Concernant les infiltrations d'eau dans le réseau des eaux usées de la rue Marcheterre, les lettres aux résidents ont été envoyées.
- Concernant les travaux de voirie, d'asphaltage sur chemin Spring et du rechargement sur chemin Westleyville, les travaux se feront dans les prochains jours;
- Un projet est prévu afin de réduire les boues dans les étangs aérés avec des bactéries.

Monsieur Kevin Mackey:

- Concernant l'embauche de Leslie-Anne au SAE comme personne responsable, les commentaires à son sujet sont très positifs;
- La Fête de la St-Jean a été bien organisée mais la participation a été à la baisse.

Monsieur Michel Choquette: Absent.

8.1.1

2012-07-120 PROJET DE REDUCTION DES BOUES D'EPURATION AUX ETANGS AERES ET A L'USINE DES BIODISQUES :

CONSIDÉRANT QUE les étangs aérés ont atteint leur niveau maximum acceptable avant d'être vidangés;

CONSIDÉRANT QU' un projet de réduction des boues d'épuration à partir d'un processus d'épuration qui s'appuie essentiellement sur les propriétés intrinsèques de la biomasse bactérienne responsable de l'assainissement des eaux usées a été proposé par le Groupe SM et l'entreprise Les Traitements Bio-Bac Inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la proposition de réduction des boues d'épuration à partir d'un processus d'épuration qui s'appuie essentiellement sur les propriétés intrinsèques de la biomasse bactérienne responsable de l'assainissement des eaux usées de l'entreprise Les Traitements Bio-Bac Inc. au montant de 3,393.00 \$ plus taxes pour l'étang aéré et de 2,000.00 \$ plus taxes pour l'usine des biodisques et 1,500.00 \$ plus taxes pour la mesure des boues dans les étangs.

Poste budgétaire : Usine 02-414-00-521

Étang 02-414-01-521

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

812

2012-07-121 ADOPTION DE LA MISE A JOUR DU PLAN DE TRAVAIL DU PACTE RURAL :

CONSIDÉRANT QUE chaque année il faut faire une mise à jour et adopter le plan de travail du Pacte rural;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, APPUYÉ PAR la conseillère Diane Talbot ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le plan de travail du Pacte rural tel que déposé en date d'aujourd'hui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2012-07-122 DEMANDE A LA CPTAQ POUR LA RECOLTE DANS LES ERABLIERES DE MONSIEUR MICHEL CHOQUETTE :

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Choquette nous a expédié une demande d'avis sur la conformité à la règlementation municipale d'une demande d'autorisation des récoltes présentées à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette demande affecte les lots no. 26A, 27A, 27B et 27C du rang 8 du Canton de Stoke dont la liste est jointe à la présente;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, APPUYÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner recommande à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec d'accueillir la demande de M. Michel Choquette étant donné que cette dernière est conforme à la règlementation municipale applicable. La demande est de permettre à M. Michel Choquette d'effectuer des récoltes forestières, selon les modalités décrites, sur les lots visés sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

2012-07-123 CONGRES DE LA FQM (FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES):

CONSIDÉRANT QUE le prochain congrès de la FQM sera les 27, 28 et 29 septembre prochain à Québec;

CONSIDÉRANT QUE chaque année certains membres du conseil ainsi que le directeur général assiste à ce congrès;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, APPUYÉ PAR le conseiller Kevin Mackey ET RÉSOLU QUE la mairesse madame Nathalie Bresse, les conseillers André Tousignant et Michel Choquette ainsi que le directeur général monsieur Daniel St-Onge assistent au congrès de la FQM les 27, 28 et 29 septembre prochain à Québec et que les frais d'inscription au montant de 600 \$, d'hébergement et de déplacement (environ 800.00 \$) soient remboursés selon la politique en vigueur.

Poste budgétaire: 02-110-00-310 Élus

02-130-00-310 D.G.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2012-07-124 LOCATION D'UNE CAMIONNETTE POUR LES PARCS :

CONSIDÉRANT QUE le camion cube Ford 350 1998 a été volé et vandalisé à la fin du mois de mai 2012;

CONSIDÉRANT l'état du camion et l'âge de celui-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, APPUYÉ PAR le conseiller André Tousignant ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de louer une camionnette Ford F 150 avec le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) au coût de 735.00 \$ par mois plus taxes incluant l'entretien, l'immatriculation, les assurances pour 20,000 km par année.

Poste budgétaire : 02-320-05-525 et 02-701-50-525

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2012-07-125 PAVAGE D'ASPHALTE:

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des prix à deux entrepreneurs pour les travaux de pavage d'asphalte sur les chemins Spring et Boucher;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, APPUYÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Pavage St-François au coût de 17,977 \$ plus taxes et 188 \$ / tm pour le rapiéçage sur le chemin Boucher;

Poste budgétaire : 02-320-00-521

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2012-07-126 PAIEMENT A TALON SEBEQ INC. :

CONSIDÉRANT QUE l'année dernière nous avons retenue 24,000 \$ pour des travaux à finaliser et 50,000 \$ comme paiement différé en 2012;

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu quelques problèmes avec la qualité de la chaussée sur les chemins Biron et de la Rivière;

CONSIDÉRANT QUE Talon SEBEQ Inc. a effectué les réparations nécessaires sans frais;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, APPUYÉ PAR la conseillère Diane Talbot ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de verser la retenue de 24,000 \$ et le paiement différé de 50,000 \$ sur réception d'une lettre de la Compagnie Talon SEBEQ Inc. à l'effet qu'il prolonge la garantie d'un an (1), jusqu'à l'automne 2013 pour les travaux de pavage des chemins Biron et de la Rivière.

Poste budgétaire: 55-00-134-000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1

2012-07-127

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER

> RÈGLEMENT NUMÉRO 555 PROJET FINAL - MODIFICATIONS AU REGLEMENT DE ZONAGE NO.436

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande pour des maisons en rangée ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné à la séance régulière du 2 avril 2012 avec dispense de lecture;

ATTENDU QUE la MRC a donné un avis préliminaire de conformité pour le premier projet de règlement – résolution no. 2012-CA-05-5424 et que suite à l'assemblée publique de consultation et qu'il n'y a eu aucune demande de participation à un référendum, il n'y a donc aucune modification à apporter;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, APPUYÉ PAR le conseiller Kevin Mackey ET RÉSOLU QU' un projet final de règlement de ce conseil portant le numéro 555 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

ARTICLE 1

QUE la zone M-3 et le lot 3 140 150 soient intégrés à la zone RE-28 et que la zone M-2 soit intégrée à la zone RE-27

ARTICLE 2

QUE dans la grille de spécifications - feuillet 2 soit ajouté « unifamilial en rangée à la zone RE-28 » et que dans le grille de spécifications – feuillet 3 soit annulé « la zone M-2 et M-3 »

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*. Adopté.

DANIEL ST-ONGE	NATHALIE BRESSE, MAIRESSE
DIR. GÉN. ET SECRTRÉS.	

10 1

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT – PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE DESRUISSEAUX

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Diane Talbot qu'à une séance subséquente le conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt pour les travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Desruisseaux pour la construction des Maisons Usinex et que celui-ci sera remboursé par une taxe de secteur ou par le promoteur.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 552A - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 552 - VENTE EXTÉRIEURE ROUTE 112

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Stanley Boucher qu'à la séance ordinaire du 13 août 2012, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 552-A pour amender le règlement 552.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

12<u>.</u>

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS 20 h 40

(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement) Procédure à suivre pour poser une question

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Roger Pomerleau:

- Concernant la vérification de l'accotement sur le chemin de la Rivière dans le secteur de sa résidence;
- Concernant les réparations du camion Ford 550.

Madame Pierrette Hardy:

- Concernant le contrat du déneigement ;
- Concernant des commentaires positifs sur l'utilisation du panneau indicateur de vitesse.

Madame Louise Roy: Concernant le règlement à venir sur les ventes le long de la route 112.

Monsieur Yvon Bilodeau: Concernant la garantie de Talon SEBEQ – pavage d'asphalte.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS – 21 H 00

3.

2012-07-128 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey QUE la séance ordinaire soit levée à 21 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi le 13 août 2012 à 19H30

DANIEL ST-ONGE	NATHALIE BRESSE, MAIRESSE
DIR. GÉN. ET SECRTRÉS.	